

Compte-rendu conseil de quartier du Centre Le mardi 13 novembre 2012

Secrétaire de séance : Delphine Chaboud
Début de séance à 20h37 avec 30 participants.

Présents : Mme Digard, 1^{ère} adjointe au maire chargée de la démocratie participative et du développement durable, M. Dormont, Adjoint au maire chargé des affaires générales, des finances et du personnel municipal, M. Danel, responsable de l'aménagement durable et Mme Chaboud, chargée de mission démocratie locale.

Invités : M. Rodriguez de l'association « SEL » et Proxity pour le projet « de l'école St Suzanne »

Mme Digard annonce l'ordre du jour :

1. **La piscine** : Une nouvelle chaufferie à la piscine
2. **Présentation de l'association Eco-solidaire « SEL »** (Système d'échange local)
3. **Ecole Sainte-Suzanne** : rénovation et création d'une résidence
4. **Ça bouge dans notre quartier** :
 - a. Un nouveau Skatepark
 - b. Travaux
5. **Informations municipales**
6. **Parole libre**
7. **Agenda**

1) LA PISCINE : Une nouvelle chaufferie à la piscine

Présentation par M. Dormont.

1. QUELQUES CHIFFRES

Elle fut créée en 1968.

Il y a 9 maîtres-nageurs.

Le nombre d'entrée par an (en moyenne) :

- 100 000 entrées : public payant
- 100 000 entrées : scolaires et associations

En 2008, fut créée une commission avec les services des sports et des techniques.

La réhabilitation complète coûterait plus de 10 millions d'euros.

A savoir que la piscine de Palaiseau, neuve, coûte 17 millions d'euros.

A. Fréquentation :

- Extérieurs (non Orcéens):
 - ✓ Groupes scolaires (Primaire/Collège / lycée) : 25 classes
 - ✓ Faculté : 30 étudiants chaque mardi et vendredi



- Orsay :
 - ✓ Secondaire (Collège / lycée) : 11 classes
 - ✓ Primaire (maternelle/Elémentaire) : 12 à 15 classes + 4 classes de St Suzanne et 2 classes du CSO
 - ✓ CCAS : 30 personnes tous les lundis

B. Déficit moyen d'exploitation :

- Par an: 650 000€

2. LES TRAVAUX PREVUS

A. Nouvelle chaudière à la piscine:

Passage de chaudières à fuel à des chaudières à gaz à condensation.

- Perturbations jusqu'à janvier 2013– Avenue de Lattre de Tassigny
 - ✓ Au niveau de la circulation
 - ✓ Et du stationnement

Coût : environ 600 000€

B. Perspectives 2013 : Utilisation du bassin extérieur toute l'année.

- ✓ dispositif de couverture amovible
- ✓ éclairage permettant une utilisation le soir en hiver
- ✓ sas de liaison vers l'intérieur du bâtiment

Coût : environ 700 000€

Une subvention de 500 000 € a été obtenue de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay :

→ 200 000€ pour la chaufferie

→ 300 000€ pour l'aménagement du bassin extérieur

Une telle opération permettra évidemment une redistribution des plages horaires avec des accès plus importants pour le public.

→ **Que pensez-vous faire du bassin où il y a le plongeur?**

↪ **M. Dormont** : Nous n'envisageons pas de le réutiliser.

→ **Comment est utilisée la piscine?**

↪ **M. Dormont** : Elle est utilisée tous les jours de 8h à 22h par les scolaires, les pompiers, les associations, les étudiants et le public...

2) ASSOCIATION ECO-SOLIDAIRE « SEL » : (SYSTEME D'ECHANGE LOCAL)

Présentation par M. Mathieu Rodriguez, président de l'association.

1. PRESENTATION

« Aujourd'hui tout a un prix, mais quelle est la valeur de nos savoirs, de nos savoir-faire et de notre temps ? »

Dans un SEL on échange des savoirs, des biens et des services, contre une monnaie locale.



À Orsay, on utilise des « bulles » comme monnaie locale (1 minute = 1 bulle). Elle est échangeable avec les SEL amis. (SEL de la Bièvre et SEL du Pays de Limours)

A. C'EST DE L'ENTRAIDE ?

- Oui c'est de la solidarité entre voisins. Autrefois, les gens s'échangeaient des services. On construisait ensemble une maison, puis on construisait pour les autres. La famille et le village participaient. Et, petit à petit, les modes de vie ont changé. L'argent est devenu la seule et unique valeur d'échange.
- Cependant, l'histoire aime bien revenir sur les chemins déjà parcourus et le système d'échange local (sel) en est la preuve. Les gens qui adhèrent à cette idée d'entraide se regroupent en collectif ou association. Basé sur l'échange multilatéral de biens, de services et de savoirs entre ses membres, il est non-seulement le retour aux valeurs d'autrefois, mais aussi une alternative aux modes d'échange d'aujourd'hui.

2. LE FONCTIONNEMENT

Une minute équivaut à 1 bulle. Ainsi une heure de repassage équivaut à 60 bulles tout comme une heure d'informatique ou une heure de coup de main pour un déménagement.

A. MAIS C'EST UN PEU COMME LE TROC ?

- Pas tout à fait : ce système est plus souple que le troc qui demande systématiquement une réciprocité en échange du bien ou du service proposé.
- Il n'est pas non plus nécessaire d'avoir quelque chose à offrir à la personne qui vous rend service ou qui vous donne quelque chose, au contraire de ce qui se pratique dans le « troc ».

B. COMMENT FERAIS-JE POUR ÉCHANGER ?

- Il faut s'inscrire. Ensuite proposer des services et solliciter les services d'autres membres à l'aide du catalogue recensant les services proposés dans le SEL.
- Adhérer c'est aussi s'investir. Chaque adhérent s'engage à consacrer jusqu'à 2h par mois pour la gestion administrative de l'association, participer aux réunions des SEL amis, aider les nouveaux adhérents, faire connaître le SEL...
- Les moyens à votre disposition pour échanger sont :
 - ✓ les réunions mensuelles
 - ✓ le catalogue recensant les services proposés dans le SEL
 - ✓ la liste de diffusion des annonces des SEL amis
 - ✓ les bourses locales d'échanges (BLE= vide grenier où l'on paye en bulles).

C. RENCONTRE

Le vendredi 21 septembre et le 26 octobre ont eu lieu les premières réunions à la Bouvêche.

- Une dizaine de personnes étaient présentes ainsi que deux représentants des SEL voisins : le SEL de la Bièvre et le SEL du pays de Limours.
- Nous avons échangé sur nos expériences et nos envies communes au sein de ce projet. Nous en avons fixé les contours et validé les principes de solidarité et d'équité dans les échanges.



Vous pouvez visiter le site internet : <http://assoinspiration.org/bulles>



→ **Le catalogue a la vocation d'être mis en ligne?**

↳ **M. Rodriguez** : Non il est confidentiel et est disponible juste pour les adhérents.

→ **Que signifie SEL?**

↳ **M. Rodriguez** : Système d'Echange Local

3) ECOLE SAINTE-SUZANNE : Rénovation et construction

Présentation par M. Charlet de la société PROXITY

1) INFORMATIONS

A. OBJECTIF

Rénover et restructurer l'école en valorisant son patrimoine.

B. LES INTERVENANTS:

- Les filles de la Charité de St Vincent de Paul : propriétaire de l'école.
- L'OGEC : gestionnaire de l'école.
- PROXITY : maître d'ouvrage délégué de l'école
- L'OPIEVOY : investisseur du programme immobilier
- FAC HABITAT : gestionnaire de la résidence

C. LE PROJET:

- Mettre en place un programme permettant la reconstruction de l'école :
 - ✓ Restructurer le Bâtiment D existant et créer un nouveau bâtiment d'enseignement,
 - ✓ Aménager la cour

D. LE FINANCEMENT:

- Céder à un investisseur le programme de résidence pour chercheurs et étudiants de 118 chambres, en bail à construction.
- Affecter à l'école Sainte-Suzanne le loyer de ce bail en équivalent travaux correspondant au programme de rénovation de l'Ecole.

2) LES PROGRAMMES

A. Programme « ECOLE »

- L'Ecole aujourd'hui
 - ✓ 4 salles de maternelles
 - ✓ 1 salle de repos



- ✓ 8 salles de primaires
- ✓ 1 CLIS
- ✓ 1 salle d'Anglais
- Le Projet
 - ✓ 4 salles de maternelles
 - ✓ 2 salles de propreté
 - ✓ 1 salle de repos
 - ✓ 10 salles de primaires
 - ✓ 1 CLIS
 - ✓ 1 salle d'anglais
 - ✓ 1 Bibliothèque Centre de Documentation
 - ✓ Des sanitaires adaptés
 - ✓ Réorganisation des espaces extérieurs

B. Programme « DE LA RESIDENCE »

- 118 logements de 22 m² en moyenne avec balcons ou terrasses, kitchenettes, tous équipés de fibre optique
- Des espaces communs comprenant:
 - ✓ 1 salle polyvalente avec services
 - ✓ 1 laverie
 - ✓ 1 grande terrasse, des stationnements adaptés
- 1 bureau de Gardien

3) LE CALENDRIER

- Travaux préparatoires décembre 2012
- Démarrage construction février 2013
- Livraison résidence rentrée 2014
- Achèvement école Noël 2014

→ **Au niveau de la hauteur, le bâtiment est-il aux mêmes normes que les Crocus ?**

↪ **PROXITY** : On est plus bas.

→ **Il n'y aura aucun problème d'inondation ?**

↪ **PROXITY** : Le niveau plein pied n'est pas dans la zone PPRI. De plus il y aura des bacs de rétention d'eau pluviale dans le sol et les espaces verts absorberont l'eau aussi.

→ **le prix, svp ?**

↪ **PROXITY** : Inférieur au marché, car ce sont des logements sociaux. De plus il y a un partenariat avec « science Accueil ». Le coût environ 500€/ 22m²

4) ÇA BOUGE DANS NOTRE QUARTIER !

Présentation par Mme Digard

4) RETOUR SUR LE SKATE-PARK

A. Création d'un nouveau skate park

- Cout : 144 000€
 - ✓ Travaux : 128000€
 - ✓ Avenant : découvert réseaux d'eau avec mise en conformité
 - ✓ Barrières côté l'Yvette
 - ✓ Installation de bancs et de poubelles
 - ✓ Création d'une allée périphérique



B. Inauguration le 8 novembre 2012



5) TRAVAUX

A. Points Voirie

- Rue de Chartres
 - ✓ Enfouissement des réseaux
 - ✓ Travaux attendus fin 2013
- Rue d'Orgeval / rue de Paris
 - ✓ Création d'un rond-point début octobre.
 - ✓ Réflexion des riverains sur le stationnement.
- Rue de Courtaboeuf
 - ✓ Création d'une zone de rencontre

→ **Avenue St Laurent les trottoirs sont aussi pris par les véhicules !**

→ **Pourquoi enfouissement des réseaux, rue de Chartres et pas la rue d'Orgeval ?**

↳ **Mme Digard** : L'enfouissement des réseaux coûte très cher. La rue de Chartres est une rue départementale donc financée par un budget CG et CAPS.

→ **Rue de Paris, le feu tricolore proche de l'avenue Parrat, passe au rouge alors que l'on roule à moins de 50 km/h, pourquoi ?**

→ **Le feu au carrefour rue d'Orgeval / avenue St-Laurent est beaucoup trop long le soir. Ce qui engendre une queue de véhicules, avenue des Lacs.**



Attention, à ce jour, date de publication : Le service « proximité ville » a pris contact avec le gestionnaire des feux pour faire un point sur les modalités de fonctionnement et de déclenchement du feu.

B. Urbanisme

- Vous pouvez trouver le rapport du commissaire enquêteur sur le blog :
 - ✓ <http://plu.maire-orsay.fr>
 - ✓ Approbation du rapport en CM le 14 novembre
- Rue Maginot : les riverains sont reçus par le maire samedi 17 novembre.
- Gare d'Orsay ville : les travaux du passage souterrain devront commencer en février 2013. Pendant quelques mois le public devra faire le tour en passant sous le pont de la ligne de RER.
- De plus le trottoir Bd Dubreuil côté RER sera élargi par la RATP avant les travaux de réhabilitation de la gare pour faciliter les déplacements des piétons.





Attention, à ce jour, date de publication : Les travaux du trottoir Bd Dubreuil auront lieu du 4 au 15 février 2013. Une déviation va être mise en place. (Voir site internet et magazine de février).

5) INFORMATIONS MUNICIPALES

1) ANIMATIONS

A. Semaine de la solidarité internationale

- Lieux : Salle Jacques Tati et Mairie
- Dates: du 19 au 24 novembre 2012
- Temps forts :
 - ✓ 19 novembre: Soirée d'ouverture ♦ Buffet des saveurs
 - ✓ 20 novembre: Le Niger à l'honneur
 - ✓ 21 novembre: Spectacle éco-solidaire pour la jeunesse
 - ✓ 22 novembre: Forum d'accueil des chercheurs et étudiants
 - ✓ 24 novembre: L'Irlande à l'honneur

B. Orsay sous les sapins :

- Lieux : Centre ville
- Dates : du 15 décembre 2012 au 1^{er} janvier 2013
- Temps forts :
 - ✓ 15 décembre : Lancement à 16h
 - ✓ 16 décembre : Journée de Noël à Mondétour
 - ✓ 21 décembre : feu d'artifice + nocturne jusqu'à 21h
 - ✓ Présence :
 - D'un Chalet « des merveilles » (vente de produits par des acteurs locaux)
 - De la patinoire, du petit train et du manège
 - Du Tipi en verre avec un espace presse et jeux pour les jeunes.
 - ✓ Tous les dimanches dits « gourmands » avec possibilité de se restaurer sur place ou à emporter...

2) L'HOPITAL

En février 2012, l'Agence Régionale pour la Santé (ARS) notifiait que le service de réanimation n'avait plus que 30 mois pour exercer sur Orsay.

- Les actions menées :
 - ✓ Motion d'opposition:
 - votée par le Conseil de surveillance le 10 avril 2012
 - Votée par la Commission médicale d'établissement le 12 avril 2012
 - ✓ recours hiérarchique contre la décision déposée par la Mairie d'Orsay le 16 avril 2012
 - ✓ Recueil d'environ 2 500 signatures dans le cadre de la pétition lancée par la mairie pour le maintien du service.
 - ✓ Réunion au Ministère de la santé en présence de M. le maire, de la députée Mme Maud Olivier, du président de la CAPS, M. Bodet.
 - ✓ Organisation de plusieurs réunions et d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes de ce dossier...



6) PAROLE LIBRE

→ **La promenade de l'Yvette, sous l'Office de tourisme, est très étroite. Peut-on mettre des barrières pour éviter les risques de chutes dans l'Yvette ?**

↳ **M. Danel** : Ce n'est pas envisageable, car en cas de crue, les barrières pourraient retenir les branchages.

→ **Il y a eue un élagage drastique le long de la piste cyclable rue de Paris ?**

↳ **Mme Digard** : c'est un bois départemental, c'est donc l'ONF qui a dû s'en occuper.

→ **Pourriez-vous faire un courrier à l'ONF, car rien n'a été nettoyé !**

→ **Pensez-vous réhabiliter la promenade de l'Yvette ?**

→ **Avez-vous le projet de revoir la signalisation ou de commencer par un diagnostic ?**

7) AGENDA

Annonce des prochains événements :

- **Conseil municipal**
 - ✓ Mercredi 14 novembre à 20h30 à la Mairie
- **Semaine de la Solidarité Internationale**
 - ✓ Du 19 au 24 novembre à la salle Tati
- **Orsay sous les sapins**
 - ✓ Du 15 décembre au 1er janvier inclus

Pour plus d'infos et pour retrouver toute l'information des conseils de quartiers, n'hésitez pas à aller sur le site internet :

www.mairie-orsay.fr/viecitoyenne

